



contestation de paternité

Par mariemazie, le 02/02/2010 à 10:03

bonjour

j ai rencontré un homme et j' étais enceinte celui la a tenu a reconnaitre l enfant. Notre couple n'a pas marché. On c séparé au 9 mois de l enfant; j ai fais aussitôt une contestation de paternité et en attendant mon avocat on a mit en place avec mon avocate un droit de visite et d hébergement pour mon ex.Depuis nos relations se sont bien dégradé et il se sert de ses droits de visite pour m embêter des qu' il en a l occasion.pourtant il a retrouvé quelqu'

un qui est enseinte de lui et le bébé va naitre ce mois ci.il ne veux en aucun cas me laisser l enfant quand il y a des sorti scolaire le samedi(kermess,choucroute, école, gescapolade ect...) même si je lui demande un échange de week-end alors que j ai accepté de le droit de visite après la séparation.du coup je suis déterminé a ne plus lui laisser et l enfant qui a 3 et demi ne veut pas aller chez lui.La procéder pour la contestation de paternité a été lancé au 1an de l enfant et y a toujours rien de fait.ca doit commencer en mars cette année.En attendant il le prend 1 week-end sur 2 et paye la pension correctement seulement il exerce un pression sur cette enfant et il se sert de lui pour me mettre me pourrir la vie.Est ce que quelq un connait un cas comme le mien et si quelqu' un peu me dire les droits qu il a sur cette enfant.Il me fait vivre le stress jour après jour. MERCI DE VOS CONSEIL